

**Préavis municipal n° 54
relatif à une demande de crédit
d'investissement pour la rénovation de la
salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une
détection incendie, d'une commande de
gong, de la mise en conformité des garde-
corps et du remplacement de l'œuvre
artistique au collège de Mauverney A et B**

Date proposée pour la séance de la commission :

- Mercredi 10 avril 2019 à 19 h 00
Collège de Mauverney A, salle des maîtres

Municipaux responsables : Mme Christine Girod, M. Thierry Genoud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Les bâtiments du collège de Mauverney ont été construits respectivement dans les années 1970 pour le bâtiment A (avec un agrandissement en 1985) et en 1996 pour le bâtiment B.

Depuis leurs mises en service, ces bâtiments ainsi que leurs installations techniques ont toujours été régulièrement entretenus.

Cependant, certaines installations sont maintenant devenues obsolètes et doivent être remplacées. De plus, quelques normes ayant évolué, des travaux de mise en conformité sont également nécessaires.

Une partie des locaux a besoin d'un rafraîchissement ou de travaux plus conséquents, pour permettre une utilisation intensive et pérenne.

Contexte

Le bâtiment A abrite la salle des maîtres, 10 classes, une salle de gymnastique et 2 vestiaires ainsi que des abris PC.

Les garde-corps de la cage d'escalier centrale de ce bâtiment ne sont plus aux normes actuelles (SIA 358) et doivent être adaptés. Cette intervention concerne également une partie des parapets extérieurs.

La salle des maîtres a déjà été agrandie une première fois dans les années 1980. Elle accueille aujourd'hui une trentaine d'enseignants et le personnel administratif. L'espace doit être repensé, rafraîchi et ses équipements (cuisine, mobilier) adaptés et modernisés.

Profitant de la présence des entreprises sur le site pour les interventions ci-dessus, les travaux d'entretien d'importance suivants seront également réalisés :

- rénovation complète du vestiaire filles (faïence, faux plafond, éclairage, douches, ...);
- remplacement du carrelage devant la porte d'accès extérieure à la salle de gymnastique (côté Lausanne).

Le bâtiment B abrite 12 classes, une salle de gymnastique, 2 vestiaires et l'appartement du concierge.

Dans ce bâtiment, le système de détection incendie doit être complété au niveau de la salle de gymnastique et des vestiaires pour une meilleure audibilité par les utilisateurs.

Le gong est aujourd'hui obsolète. Son dispositif de commande doit être remplacé pour prévenir un risque de panne à court terme. En plus de son rôle dans la gestion du rythme scolaire, c'est ce matériel qui est utilisé pour générer le signal d'évacuation du bâtiment en cas de problèmes. Cette installation est donc de première importance.

Implantée dans la cour entre les deux bâtiments, l'œuvre d'art "Chronos" a été mise en œuvre en 1997. Elle est constituée d'un élément métallique central rotatif projetant une lumière sur des dominos qui symbolisent les heures. Cette horloge artistique est hors service depuis de nombreuses années. Sa remise en état étant particulièrement coûteuse (CHF 41'500.-), il est proposé de la démonter entièrement et de rénover l'enrobé de la cour au droit de son emplacement. En remplacement de cette œuvre (l'artiste concernée en a été informée), la Municipalité souhaite soutenir un projet artistique en lien avec l'école comme exprimé au sein du conseil des délégués.

Descriptif des travaux

Bâtiment A :

Les garde-corps intérieurs et extérieurs du bâtiment doivent être mis en conformité. Selon la norme SIA 358 actuellement en vigueur, leur hauteur sera augmentée jusqu'à 1 mètre. La possibilité d'escalade sera ainsi supprimée.

Les travaux consistent à fixer, sur les murets en béton et en appui contre les barreaux métalliques existants des éléments tolés supprimant la possibilité d'escalader et permettant d'atteindre la hauteur réglementaire.

Pour la salle des maîtres et après concertation avec l'équipe enseignante, le volume sera réorganisé et agrandi. La démolition des cloisons existantes permettra d'ouvrir complètement l'espace (voir plan annexe 1).

L'espace PC et photocopieur sera déplacé ainsi que la centrale et la commande d'évacuation du bâtiment (voir plan annexe 2).

Les travaux comprennent la rénovation complète de la salle ; peinture, sols, éclairage, mobilier intégré, cuisine équipée. Le faux plafond sera changé.

Les anciennes armoires intégrées seront changées et agrandies pour augmenter la hauteur de stockage (le manque de rangement est un des points relevés par les utilisateurs).

Basé sur le modèle de celui des Perrerets, un meuble à casiers ainsi que deux meubles bibliothèques bas et ouverts compléteront le mobilier. De plus, deux panneaux d'affichage seront posés.

Le vestiaire filles sera complètement remis à neuf sur le principe de celui des garçons, déjà rénové en 2014, soit :

- démontage et stockage des parois de douches, des bancs et patères, des installations murales ;
- protection des sols, piquage des anciens carrelages et pose de nouveaux carreaux ;
- dépose et remplacement des faux plafonds, pose de nouveaux luminaires ;
- repose des parois de douches, des bancs, patères et autres éléments fixés aux murs.

Le carrelage extérieur situé devant l'accès au sous-sol sera changé. En effet, de nombreux carreaux sont cassés, décollés. Certains sont même manquants.

Bâtiment B :

Dans ce bâtiment, le dispositif de commande du gong (situé dans le bureau du concierge au sous-sol) et le relais audio de la salle de gymnastique qui est couplé à cette installation seront changés. Les lecteurs K7 et CD existants seront remplacés par des modules de dernière génération équipés de prises USB et connexion Bluetooth.

Dans les circulations, la salle de gymnastique, les vestiaires et les locaux techniques, l'installation de détection incendie sera complétée par la mise en place de détecteurs avec sirènes et lampes de rappel.

La pose d'un tableau de rappel pour la transmission des alarmes à une centrale est également prévue pour que ce bâtiment soit équipé comme l'ensemble des autres sites scolaires.

Cour et extérieurs :

L'œuvre artistique "Chronos" sera démontée et évacuée. Le sol de la cour sera réfectionné et un enrobé sera posé en raccord avec l'existant.

En remplacement de cette œuvre, le développement d'un nouveau projet artistique sera proposé à la Commission culturelle. Afin de conférer une dimension pédagogique à ce projet, des élèves du site (et leurs enseignants) seront sollicités.

Selon la prévision des effectifs scolaires pour la rentrée 2019-2020, il apparaît nécessaire d'aménager deux classes supplémentaires dès cet été. Les bâtiments existants ne disposant pas de salles de réserve, il est prévu de mettre en place deux containers scolaires type "Portakabin" entièrement équipés. Ces locaux provisoires comprendront des blocs sanitaires.

Cette installation sera mise en place pour une durée de deux ans, permettant ainsi au Service des bâtiments et de l'urbanisme d'étudier et de proposer une solution pérenne (surélévation ou agrandissement d'un des bâtiments) pour la rentrée scolaire 2021.

L'ensemble des travaux décrits ci-dessus sera réalisé pendant les vacances scolaires 2019, soit en juillet et en août. Des interventions ponctuelles (finitions, retouches, réglages) pourront être programmées en automne, mais en dehors des horaires scolaires, afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours.

Devis général

L'estimation du coût des travaux est la suivante (montants TTC) :

Bâtiment A :

Salle des maîtres :

Sols	11'000.-
Eclairage - électricité	13'200.-
Faux-plafond	12'000.-
Peinture	7'800.-
Cuisine	15'000.-
Démolition	4'000.-
Mobilier fixe - affichage	18'000.-
Sanitaire - chauffage	2'500.-
	<hr/>
Total salle des maîtres (TTC)	CHF 83'500.-

Garde-corps intérieurs et extérieurs :

Rehaussement garde-corps (éléments tôle)	45'000.-
	<hr/>
Total rehaussement garde-corps (TTC)	CHF 45'000.-

Vestiaires filles :

Faux-plafond	8'000.-
Carrelage intérieur	20'000.-
Carrelage extérieur	8'000.-
Éclairage	8'700.-
Sanitaire	5'000.-
Déménagement	500.-
	<hr/>
Total vestiaires filles (TTC)	CHF 50'200.-
	<hr/>
Total bâtiment A (TTC)	CHF 178'700.-

Bâtiment B :

Gong et détection incendie :

Changement dispositif de commande du gong		8'000.-
Détection incendie salle gymnastique et vestiaires		11'000.-
Tableau de rappel pompiers		9'500.-
Taxe de raccordement		3'000.-
		<hr/>
Total gong et détection incendie (TTC)	CHF	31'500.-
Total bâtiment B (TTC)	CHF	31'500.-

Cour et extérieurs :

Suppression de l'œuvre artistique "Chronos" :

Démolition du socle et réfection du bitume		2'500.-
Démontage des serrureries		3'000.-
Projet artistique pédagogique		20'000.-
		<hr/>
Total suppression de "Chronos" (TTC)	CHF	25'500.-

Containers scolaires type "Portakabin"

Travaux préparatoires (terrassements, réseaux)		20'000.-
Raccordements aux divers réseaux		11'500.-
Transports, montage et démontage modules		28'800.-
Location modules (16 pièces, durée 2 ans)		96'000.-
Mobilier scolaire (2 classes)		70'000.-
		<hr/>
Total containers scolaires (TTC)	CHF	226'300.-
Total cour et extérieurs (TTC)	CHF	251'800.-

Récapitulatif travaux

Total bâtiment A (TTC)	CHF	178'700.-
Total bâtiment B (TTC)	CHF	31'500.-
Total cour et extérieurs (TTC)	CHF	251'800.-
Divers et imprévus environ 8% (TTC)	CHF	35'000.-
		<hr/>
Total général des travaux (TTC)	CHF	497'000.-

Les montants de chaque lot étant inférieurs aux seuils fixés pour les marchés publics, une procédure d'appel d'offres sur invitation sera effectuée auprès des artisans et entreprises de la Ville et de la Région.

Calendrier prévisionnel

Sous réserve de l'octroi du crédit de construction par le Conseil communal et la disponibilité des entreprises adjudicataires, les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires de l'été 2019.

En cas de besoin, les travaux pourront se poursuivre après la rentrée scolaire, hors horaires de présence des enseignants et élèves ou pendant les vacances d'automne.

Frais d'exploitation

Ces travaux engendreront une augmentation des charges d'exploitation annuelles suivantes :

Bâtiments :

Compte 350.3182.20 Télécommunications - Alarmes (abonnements "TUS" et Certas) 1'320.-

Pour information, une taxe forfaitaire de raccordement de CHF 3'000 - sera payée lors de la mise en service de cet abonnement. Ce montant a été intégré au coût total des travaux.

Containers scolaires :

Compte 513.3011.10 Traitement des concierges auxiliaires (nettoyages) 9'700.-

Compte 350.3133.00 Produits de nettoyage et fournitures 2'000.-

Compte 513.3123.00 Achat d'électricité (y compris chauffage) 6'200.-

Total coûts annuels d'exploitation supplémentaires CHF 19'220.-

Développement durable

Les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) seront pris en compte dans le cadre de ce projet.

Economique

Dans la mesure du possible et dans le cadre des procédures d'appel d'offres, les entreprises de la région seront sollicitées afin de participer aux travaux.

Social

Les travaux d'aménagement de la salle des maîtres visent à améliorer significativement les conditions de travail des enseignants. La mise aux normes des installations a pour but la sécurité des usagers.

Environnemental

Les matériaux utilisés pour les travaux devront, dans la mesure du possible, ménager l'impact environnemental et la santé au moment de leur fabrication, leur durée de vie et leur élimination.

Financement

Le financement de cette réalisation pourrait être assuré, cas échéant, par les disponibilités de la bourse communale. Nous sollicitons conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 497'000.- aux conditions les plus favorables.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.5%, nos charges financières pourraient s'élever à CHF 7'455.- par année.

Le tableau récapitulatif montrant la situation financière de la Commune joint en annexe 3, permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 49'700.- pour une année complète.

Conclusions

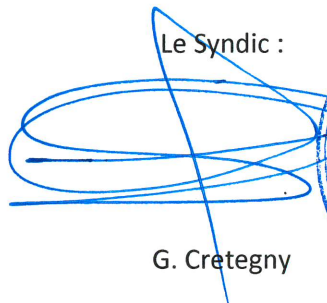
Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

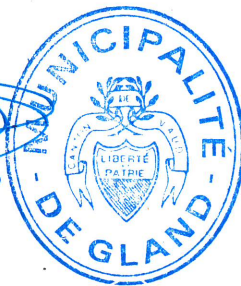
- vu
- le préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps et du remplacement de l'œuvre artistique au collège de Mauverney A et B ;
- ouï
- le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
 - le rapport de la commission des finances ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide
- I. - d'accorder le crédit de CHF 497'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
 - II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 497'000.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



G. Crétigny



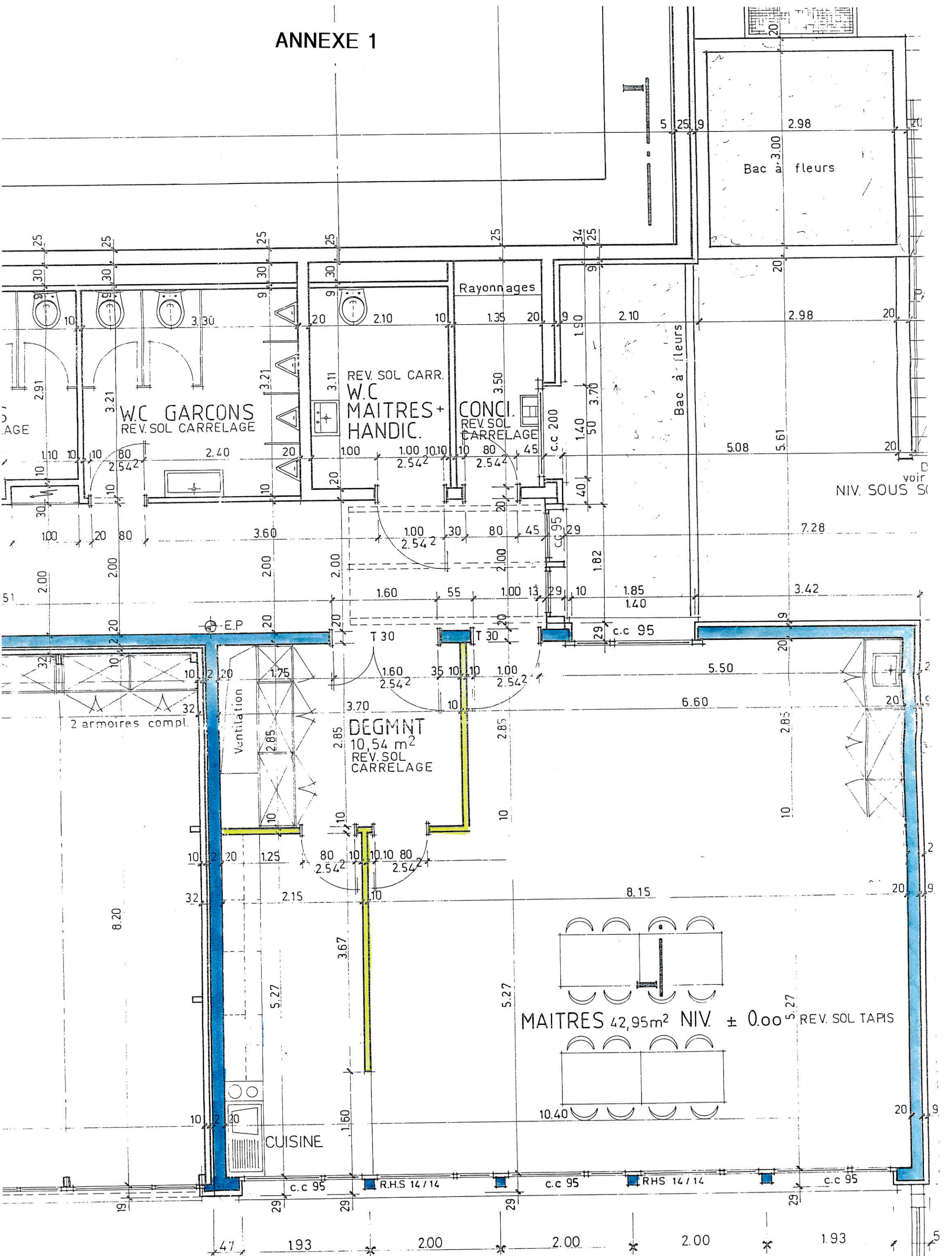
Le Secrétaire :



J. Niklaus

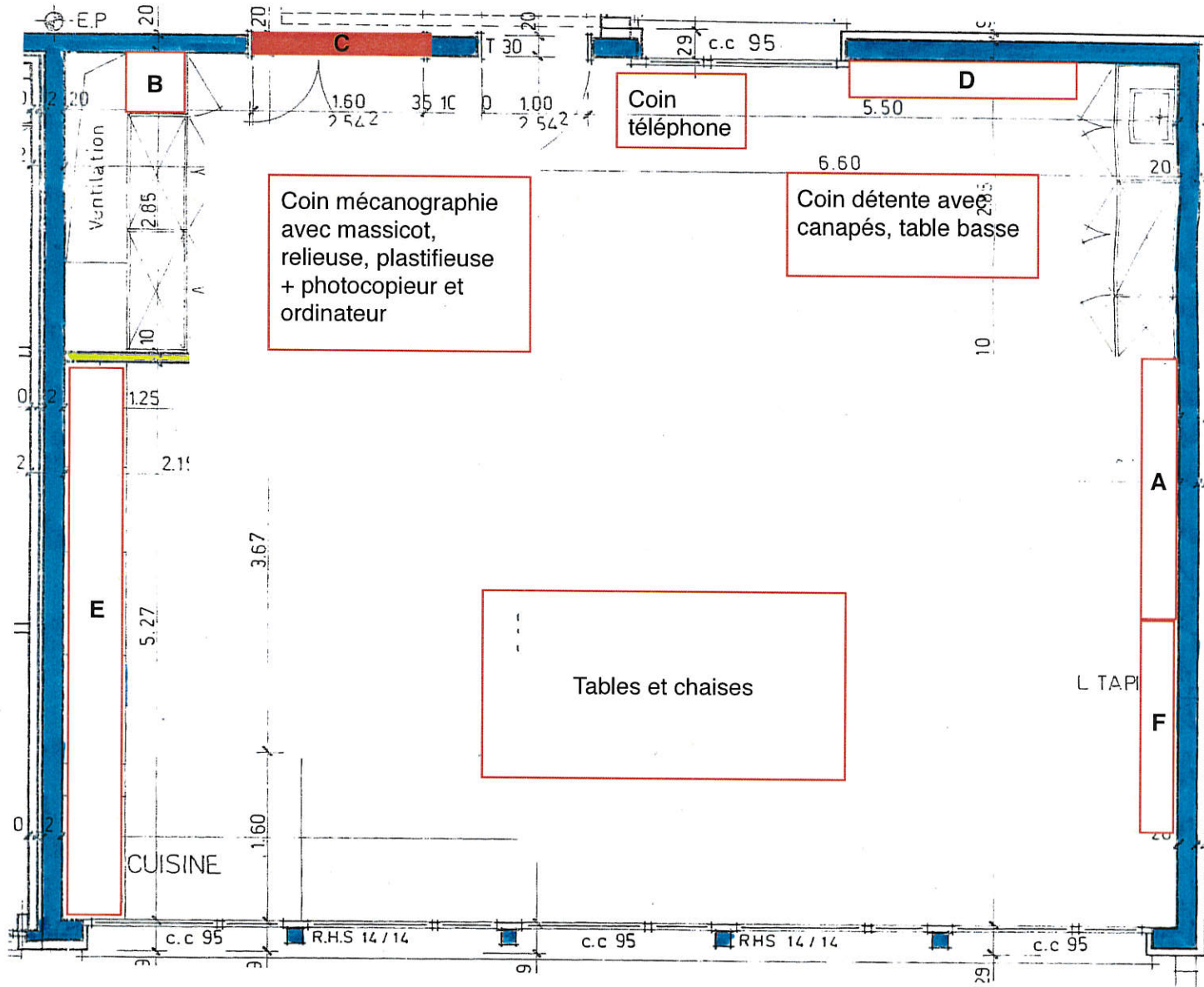
- Annexes:
- 1 - salle des maîtres actuelle
 - 2 - salle des maîtres future
 - 3 - situation financière de la Commune

ANNEXE 1



= murs non porteurs
 = murs porteurs

ANNEXE 2



A .- 8 x 8 casiers entre armoires basses et armoires du haut cf. Sdm Perrerets

B .- Déplacement armoire d'évacuation et pharmacie dans les armoires sous les casiers (**A**)

C .- Enlever les murs de séparation et fermer le mur principal pour ne laisser qu'une seule entrée

D .- Bibliothèque basse et panneau d'affichage au-dessus

E .- Cuisine lavabo, plaques et four avec armoires jusqu'au plafond et niche pour intégrer le frigo

F .- Bibliothèque basse et panneau d'affichage au-dessus

Préavis n° : 54/ 2019 Montant : CHF (TTC) 497'000.00

Préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps au collège de Mauverney A et B

Estimation des charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : 1.50% par an				7'455.00
- Amortissement : linéaire sur 10 ans				49'700.00
Total annuel des charges				57'155.00
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				128'000'000.00
Cautionnements engagés à ce jour				10'879'179.10
Endettement à ce jour	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018	
Endettement au bilan				
Engagements courants	2'278'609.26	3'529'336.12	2'159'057.18	
Passifs transitoires	1'926'643.02	9'568'950.76	9'824'002.25	
Emprunts à court et long terme	61'275'000.00	59'215'000.00	57'155'000.00	
Total endettement au bilan	65'480'252.28	72'313'286.88	69'138'059.43	
Engagements hors bilan				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			52'838'027	
Travaux facturés et payés à ce jour			-21'828'096	
Total engagements hors bilan			31'009'931	
Total endettement brut				100'147'990.43
Solde disponible à ce jour				16'972'830.47
Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				
Préavis municipal n° 50 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs			1'042'000.00	
Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				1'042'000.00

Mise à jour : 04.03.2019